

Lyon lance l'opération 'Monter l'ambiance, baisser le son'

lundi 17 juin 2013 14:42

LYON (69) Jeudi 13 juin, les acteurs rhodaniens du monde de la nuit ont dévoilé le programme d'une action de sensibilisation au volume sonore qui aura lieu le 4 juillet.



De gauche à droite : Jean Stanko (audioprothésiste), Pierre Chambon (Umih Nuit 69), Jean-Louis Touraine (Député PS), Céline Faurie-Gauthier (conseillère municipale) et Laurent Duc (Umih 69).

*"Nous avons entendu des bruits de couloir sur un projet de loi visant à une baisse du volume sonore dans les établissements de nuit", affirme **Pierre Chambon**, président de l'Umih Nuit 69. Pour contrer cette éventualité, les membres de l'Umih 69 et les patrons d'établissements de nuit lyonnais ont dévoilé une proposition, jeudi 13 juin. **Laurent Duc**, président du syndicat rhodanien explique : "Nous sommes une organisation professionnelle, responsable et proactive. Nous ne sommes pas là uniquement pour la défense ; notre rôle est aussi de faire des propositions plutôt que de subir la réglementation. Nous avons démontré à Lyon que nous avançons dans ce sens là." Allusion à la charte de la vie nocturne, et à cette nouvelle action estivale, baptisée Monter l'ambiance, baisser le son.*

Bénéfices partagés

*"Nous avons été sollicités par les établissements de nuit pour lancer, cet été, une action de sensibilisation au volume sonore", témoigne **Céline Faurie-Gauthier**, conseillère municipale de la ville de Lyon, déléguée à la prévention santé. Ainsi, le 4 juillet, les établissements de*

nuit qui souhaitent participer à l'opération auront cinq possibilités : opter pour la diminution du volume de 3 ou 2 db, monter progressivement le son, mettre en place un espace de repos auditif (un endroit où le volume est moins élevé), mettre en place des pauses sonores et des sets musicaux moins forts toutes les deux heures, et enfin distribuer des bouchons de protection.

Parallèlement, des professionnels de l'audition pourront interagir en proposant aux clients des tests auditifs, pour les informer de façon festive. Une communication autour des établissements participants (la liste sera dévoilée prochainement) sera mise en place. En somme, une action utile pour la clientèle comme le personnel, et un outil de promotion pour les employeurs.

Pierre Chambon a réaffirmé l'engagement des patrons des établissements de nuit contre les comportements à risque, tout en contestant l'éventualité de passer le volume sonore de 105 à 95 db : *"On verrait la clientèle désert nos établissements. Cela serait contre-productif"*. La clientèle serait ainsi, selon lui, exposée à des volumes non maîtrisés dans des soirées non réglementées. Les patrons pâtiraient quant à eux d'un ralentissement de leur activité. **Jean-Louis Touraine**, député, adjoint au maire de Lyon et médecin, soutient activement cette opération. *"On éprouve autant de plaisir avec quelques décibels en moins, estime-t-il. Il faut protéger et faire réfléchir."*

Sophie Senty

Espace Abonnés

